

JEAN-MICHEL LAVERGNE

CANDIDAT À LA PRÉSIDENTÉ DU SEN



Je crois en ce que nous sommes, en la force qui nous unit
et en l'avenir que nous pouvons bâtir ensemble.



MA VISION DU SEN

Je crois à un SEN proche de ses membres, fier de ses sections locales et de ses représentant-es et capable d'agir avec confiance.

Un syndicat fort, c'est une organisation qui écoute, qui rassemble et qui donne à chacun les moyens de participer et de faire une différence.

Mon leadership repose sur la transparence, la proximité et l'action. Je privilégie l'écoute, la consultation et la recherche de consensus. Pour moi, diriger, ce n'est pas parler à la place des membres, c'est leur donner les moyens de faire entendre leur voix et de prendre pleinement part à la vie du syndicat.

Je veux un SEN qui anticipe les changements, défend ses membres avec détermination et transforme les défis en occasions d'avancer.

Je me présente à la présidence nationale parce que je suis convaincu que le meilleur est devant nous.

Ensemble, nous pouvons rebâtir un fort sentiment d'appartenance, renforcer notre capacité d'action et faire du SEN une organisation plus unie, plus dynamique et plus forte que jamais.

Voici les cinq enjeux qui guideront mon action afin de préparer le SEN aux transformations du travail et défendre plus efficacement ses membres.

1 DÉFENDRE LES EMPLOIS ET LES SERVICES PUBLICS.

Les compressions, la sous-traitance et la précarisation menacent les emplois, l'expertise interne et la qualité des services publics. En renforçant sa représentation, sa coordination régionale et ses mécanismes de suivi, le SEN peut mieux soutenir les sections locales et coordonner des interventions collectives à l'échelle nationale.

2 ENCADRER LES NOUVELLES TECHNOLOGIES.

L'intelligence artificielle, l'automatisation et la surveillance numérique sont de véritables enjeux syndicaux. Leur déploiement doit être encadré afin de protéger les emplois, la vie privée et les conditions de travail de nos membres. Le SEN doit exiger une consultation syndicale préalable, un accès réel à la formation et le maintien d'une supervision humaine pour toute décision ayant une incidence sur l'emploi, le rendement ou la discipline.

3 FAIRE DU TÉLÉTRAVAIL UN VÉRITABLE ENJEU SYNDICAL.

Le télétravail est un enjeu d'accessibilité, de conciliation et de conditions de travail. Fier d'avoir contribué à le faire reconnaître comme une véritable condition de travail à la Bibliothèque du Parlement, je souhaite mettre cette expérience au service de l'ensemble des membres du SEN. Le SEN doit mieux outiller les sections locales et défendre des modalités de travail flexibles, équitables et adaptées aux fonctions exercées.

4 VALORISER LES COMPÉTENCES ET ASSURER LEUR RECONNAISSANCE.

Les tâches et les compétences évoluent souvent plus vite que les descriptions de poste et les classifications. En renforçant son expertise et sa capacité de représentation, le SEN peut aider les sections locales à repérer les écarts, documenter les nouvelles responsabilités, contester les classifications inadéquates et revendiquer la formation ainsi que de réelles possibilités de progression.

5 BÂTIR UN MONDE DU TRAVAIL PLUS ÉQUITABLE ET PLUS SAIN.

Grâce à une représentation mieux outillée et mieux coordonnée, le SEN peut aider les sections locales à repérer les effets des transformations du monde de l'emploi sur la charge de travail, la santé psychologique, l'accessibilité et l'équité. Il peut soutenir la documentation des risques, coordonner les recours et promouvoir des mesures concrètes d'adaptation, de prévention et d'inclusion.



COURRIEL :
jeanmichellavergne@yahoo.ca



TÉLÉPHONE :
819-360-5298